



Département des
institutions et du
territoire

Cheffe du Département - 6 AOÛT 2020

Place du Château
1014 Lausanne

Thématique :	
Présidence	
SG	
Trésorerie	
Sécurité	
Scolaire	
Finances	
Territoire	
Mobilité	
Social	
Chrono	Dossier

Association des Communes Vaudoises
A l'attention de sa Présidente et de son
Secrétaire général
Rte du Château 4
CP 17
1185 Mont-sur-Rolle

Lausanne, le 31 juillet 2020

**Votre courrier du 18 mai 2020 – reprise des discussions au sujet des SGZA
(système de gestion de zones d'activités)**

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 mai dernier et vous en remercie.

Comme vous le savez, les deux conseillers d'Etat en charge du développement territorial et de l'économie ont décidé fin 2018 d'abandonner le projet de directive au profit d'une mise en œuvre plus directe du système de gestion des zones d'activités sur la base de la ligne d'action D1 et des mesures D11 et D12 du plan directeur cantonal. Les raisons de cette décision vous ont été expliquées dans leur courrier du 21 janvier 2019.

Depuis cette date et comme prévu par le plan directeur, nos services accompagnent le processus d'élaboration des stratégies régionales de gestion des zones d'activités en partenariat avec les organismes régionaux, les structures d'agglomération et les communes. Les stratégies régionales doivent être formalisées dans des plans directeurs régionaux ou intercommunaux. Les premiers plans directeurs devraient être approuvés par le Conseil d'Etat en 2021.

En ce qui concerne l'actualisation des sites d'activités stratégiques, la récente consultation à laquelle vous avez participé va servir de base à l'établissement de la liste de ces sites, mais également à l'adaptation 4ter de la ligne d'action D1 et des mesures D11 et D12 du plan directeur cantonal.

Je suis convaincue que les enjeux liés à la gestion des zones d'activités sont stratégiques pour les régions et pour le Canton. Dès lors, d'entente avec le chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport, nous souhaitons renforcer le pilotage politique du Conseil d'Etat dans ce dossier.

Pour aller dans ce sens, nous avons tenu le 15 juin dernier une première rencontre avec la Coordination du développement économique vaudois (CODEV). Dans ce cadre, nous avons pu débattre avec les représentants des organismes régionaux des opportunités et des risques liés à l'élaboration et à l'adoption des plans directeurs régionaux ou intercommunaux. Pour la suite, nous proposons de rencontrer la CODEV deux fois par année, avec à chaque fois une information directe aux communes. En parallèle, nous souhaitons également renforcer notre présence sur le terrain à travers l'organisation de rencontres régionales avec les communes. Un courrier sera d'ailleurs envoyé très prochainement aux communes à ce sujet.

Dans ce cadre, je souhaiterais que votre association et l'Union des communes vaudoises puissent participer aux rencontres Canton-CODEV. Je pense que vos associations pourraient jouer un rôle actif et positif dans la mobilisation de l'ensemble des instances communales dans le but de faciliter l'appropriation et l'acceptation des plans directeurs régionaux ou intercommunaux.

Dans l'espoir que cette proposition vous satisfait, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christelle Luisier Brodard
Conseillère d'Etat